

La grande réforme fiscale de François Hollande enterrée

LE MONDE | 23.09.2013 à 10h15 • Mis à jour le 23.09.2013 à 10h35 | Par [Patrick Roger](#)

Feu la réforme fiscale. C'était un des engagements majeurs – le numéro 14 – sur lesquels [François Hollande](#) avait construit sa campagne présidentielle : une grande réforme fiscale. C'en était même la pierre angulaire. Objectif : [fusionner](#) la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) avec l'[impôt sur le revenu](#) pour en [faire](#) un impôt acquitté par tous, sur l'ensemble des revenus, progressif et qui ne soit pas mité par les multiples niches, exonérations et déductions qui, précisément, nuisent à sa progressivité. Une réforme de [justice](#) fiscale, en quelque sorte.

Cette réforme devait [constituer](#) le socle de la réorientation de sa [politique](#) économique. Le candidat Hollande du début de campagne assurait que cette "*révolution fiscale*" devrait être entreprise dès 2012 en cas de victoire. Il s'inscrivait dans les pas de Pierre Mendès France, qui professait que, si les réformes nécessaires n'étaient pas engagées dans les six premiers mois de l'exercice du [pouvoir](#), elles avaient de fortes chances de ne pas l'être par la suite. Le candidat Hollande de fin de campagne en avait fait un objectif "*à terme*"...

"LE GRAND SOIR FISCAL N'EXISTE PAS"

A l'épreuve des responsabilités, le gouvernement s'est attaché, prioritairement, à [mettre](#) en œuvre une trajectoire de "*redressement*" des finances publiques. Au prix d'une sévère potion fiscale dans la loi de finances pour 2013 et d'une rigoureuse purge dans les dépenses publiques dans le projet de loi de [finances](#) pour 2014. S'attirant, notamment, les impatiences de l'aile gauche du PS qui, début juillet, faisait de la réforme fiscale "*une condition de la réussite de l'acte II du quinquennat*".

"Le grand soir fiscal n'existe pas, répondait alors le ministre délégué chargé du budget, Bernard Cazeneuve, dans les colonnes du Monde. Une réforme fiscale efficace, c'est une réforme dans la durée, au service de la justice et de la compétitivité. (...) La réforme a commencé hier et a vocation à se [poursuivre](#) demain."

Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Bruno Le Roux, affirmait quant à lui son attachement à cet engagement du candidat Hollande. A ses yeux, la "grande" réforme fiscale devrait être un des marqueurs de la seconde partie du quinquennat et [commencer](#) à être mise en œuvre "*à l'automne 2015*".

"ON NE RÉORIENTE PAS UN PAQUEBOT AVEC UN INDEX"

"Il est illusoire d'[imaginer](#) une réforme fiscale maintenant, d'ici à la fin du quinquennat", lâche tout de go l'entourage du ministre de l'économie, Pierre Moscovici. M. Cazeneuve, tout en se disant déterminé à [traquer](#) les dispositifs d'exonération et d'optimisation fiscales qui obèrent le rendement de l'impôt sur le

revenu d'environ 33 milliards d'euros, insiste sur la nécessité de "stabiliser" les règles du jeu fiscal. *"Il faut qu'on soit insoupçonnable sur la volonté de [conduire](#) le redressement, assure le ministre du budget, plaidant pour la continuité. On ne réoriente pas un paquebot avec un index."*

Autant [dire](#) que la plaidoirie des députés de l'aile gauche du PS en faveur de l'introduction, par voie d'amendement, d'une CSG progressive dans le projet de loi de finances pour 2014 en restera au simple exercice de [style](#). Néanmoins, le renoncement annoncé à ce qui devait être une des réformes majeures du quinquennat ne manquera pas d'[alimenter les débats](#) des journées parlementaires socialistes. Et de [jeter](#) l'ombre d'un doute sur le "second souffle" du quinquennat.